

Souvenirs du vieux Blida

LES REVENANTS

Pendant les plus sombres soirées de l'hiver 1885-1886, Blida fut attaquée par des fantômes. A vrai dire, ces revenants ne se livrèrent jamais à aucune violence contre les personnes, ni à aucune entreprise contre les biens, mais la terreur qu'inspirait leur seule apparition et la crainte de les rencontrer rendirent malades plus d'une pauvre femme peureuse ou superstitieuse. Il n'y avait probablement qu'un seul fantôme, mais la frayeur de ceux qui l'avaient vu était si grande, qu'un peu d'exagération s'ajoutait à leurs récits et que leurs auditeurs avaient fini par croire que certains quartiers étaient peuplés de revenants. Le théâtre ordinaire des apparitions était l'avenue des Moulins et la place de l'Orangerie. Il ne faut pas oublier que l'avenue des Moulins conduisait à la cité Belpaume, où habitaient de nombreuses jeunes filles rentrant chez elles après leur journée de travail, notamment celles qui étaient employées chez les expéditeurs d'oranges, et qu'au coin de la place de l'Orangerie existait — et existe toujours — l'ancienne gendarmerie occupée par des familles modestes, qui comptaient aussi pas mal de jeunes filles et de jeunes femmes. Or, notre revenant semblait avoir une prédilection spéciale pour les jeunes filles. L'une de celles-ci, rentrant chez elle un certain soir, posa par mégarde le pied sur un journal qui traînait à terre, au milieu de l'avenue des Moulins. Aussitôt, elle avait vu surgir de ce papier une grande ombre blanche qui avait au moins trois mètres de haut. La pauvre enfant en éprouva une si grande frayeur qu'elle en eut le "sang tourné - " et mourut quelques jours plus tard. Telle était du moins l'histoire qu'on racontait dans toute la ville. Après quelques évolutions sous l'ombre épaisse de l'avenue des Moulins, ce fantôme disparaissait sans laisser de traces. Place de l'Orangerie, le thème de la manœuvre ne variait pas. Au moment où quelques habitantes de l'ancienne gendarmerie se trouvaient devant leur porte, une grande ombre blanche paraissait sortir du théâtre inachevé qui occupait le milieu de la Place (1) et se dirigeait vers elles. Les femmes se sauvaient en poussant des cris d'effroi. Les hommes sortaient, armés de gourdins ou de révolvers

et poursuivaient le fantôme qui s'enfuyait par la rue obscure et déserte longeant le rempart, à l'intérieur. Arrivé au bastion où se trouvait le partiteur du canal d'irrigation, il disparaissait brusquement et toutes les recherches faites pour retrouver ses traces restaient vaines. Il y avait bien là de quoi surexciter les imaginations, provoquer les folles terreurs des personnes crédules, la colère et l'indignation des autres. Il fallait dépister ces revenants et les empêcher de revenir. Les jeunes gens de l'avenue des Moulins et du quartier de la place de l'Orangerie organisaient des battues et des affûts. Les grands externes du collège Saint-Charles, qui était alors installé avenue des Moulins, dans le bâtiment occupé aujourd'hui par les Etablissements Spitéri et dans des constructions voisines, faisaient parfois des patrouilles, en sortant de l'étude à six heures et demie du soir. Deux jeunes professeurs se mettaient en embuscade derrière le mur de clôture. C'étaient de vigoureux gaillards que leur soutane n'aurait pas empêchés d'infliger une mémorable correction au mécréant qui serait tombé entre leurs mains. Peines perdues. Les soirs où une expédition était organisée, malgré toutes les précautions prises pour en assurer le secret, les revenants restaient dans l'autre monde et on ne les voyait ni aux alentours de la cité Belpaume, ni dans les parages de l'ancienne gendarmerie. Les plus malins ne parvenaient pas à percer le mystère. Enfin, un soir, vers l'heure habituelle, un fantôme sortit du théâtre. Les choses se passèrent comme de coutume : apparition, poursuite, disparition. Les chasseurs de fantômes, dépités une fois de plus, allaient revenir bredouilles, lorsque l'on crut entendre des cris plaintifs sur le boulevard extérieur. On s'y porta en toute hâte et l'on trouva au pied du rempart, gisant à terre et implorant du secours, un homme qui avait la jambe cassée. Près de lui, on découvrit un drap de lit et une longue perche. On tenait enfin le revenant. Ce n'était pas, comme on aurait pu le supposer, un jeune homme un peu inconscient de la gravité de ses actes, mais bien un homme mûr, que son âge et sa réputation n'auraient pas permis de soupçonner de se livrer à de pareilles facéties. On dit qu'à sa sortie de l'hôpital, le Tribunal correctionnel lui infligea trois mois de prison. Ce n'est peut-être qu'un racontar. En tous cas, à défaut de prison, l'hôpital avait suffi. Le revenant n'est jamais plus revenu.

CAID-CHEMAH.

(1) Voir dans "Le Tell" du 4-12-48 la chronique intitulée "Les Théâtres".